

Rencontre Inter-AMAPs du 17 mai 2009

sous une des serres de Romuald (suite AG des Weppes + auberge espagnole)

4 AMAPs représentées :

- des Weppes par son producteurs et quelques amapiens dont deux veulent créer une AMAP près de chez eux
- de Lomme par ses producteurs, le couple Ruhant
- de La Pévèle par Julien Kieffer, membre actif de l'AMAP « en construction réelle »
- du Favril par ses producteurs, le couple Ankière

Nous étions suffisamment nombreux pour préférer un travail par sous groupes. 3 sous-groupes se sont constitués avec les consignes suivantes : tentez de se mettre avec des gens qu'on ne connaît pas ; désigner un rapporteur ; se présenter succinctement et exprimer ce que l'on a à dire et les questions qu'on se pose ; prendre garde à ce que tous et toutes s'expriment dans le sous-groupe... tout cela sur 20 minutes, qui ont fini par approcher la demi-heure.

Puis mise en commun des synthèses des rapporteurs et points marqués au tableau avec tentative de regroupements thématiques.

Débat des différents points abordés en plénière.

Voici les questions qui ont été particulièrement débattues :

- **la question du prix des paniers par rapport au revenu de l'agriculteur, à la capacité de paiement des clientèles, au passage en bio...**

La question du « prix de référence » a amené à privilégier plutôt la notion de « prix juste » recherché entre producteurs et consommateurs en contrat à partir d'un accord sur ce qu'est « vivre décemment ».

La question de l'augmentation du prix lié au passage en bio était formulée comme une crainte de producteurs qui veulent garder leur clientèle et ne pas augmenter leurs prix. Ce qui semblait poser le plus problème était le prix des semences et plans bio ou le temps que prend le fait de « faire ses graines » soi-même. Une proposition de mutualiser la production de graines et plans bio a été émise.

Quant à l'accessibilité des AMAP à des personnes ayant un plus faible revenu, il a été donné quelques exemples issus de la mutualisation d'expériences en inter-régional (aides de CG, barème de prix différents dans une même AMAP en fonction du revenu des membres... mais sans vérification – base de confiance, etc.). Sur Hantay, le maire veut acheter – au moins en partie -quelques paniers pour le CCAS. En prenant la question par un autre bout, un producteur s'interrogeait sur le fait de pouvoir accompagner en AMAP des jardiniers en insertion...

- Derrière la question du prix et du revenu du producteur suivait de près **celle de la quantité et de la complexité du travail liées à la diversification des productions¹,**

¹ Tout le monde se trouvant d'accord pour dire que l'agriculteur en AMAP doit éviter la spécialisation... même si les échanges entre producteurs sont permis par la charte et visiblement acceptés par les amapiens, pour diversifier le panier. Mais nous parlions là du maraîchage (les 3 producteurs présents – individus ou couples – étant des maraîchers).

des modes de commercialisation (quand les producteurs ne commercialisent pas seulement leurs récoltes en AMAP) **et au passage en bio...** en particulier avec reproduction de ses propres semences.

- La question de la conversion – difficile – des producteurs en place... mais peut-être plus envisageable néanmoins que l'installation, tellement compliquée avec les problèmes d'accès à la terre notamment. Il est demandé comment, au niveau régional, « nous » (AVENIR ? Une animation ?) pouvons faire pour **contacter le monde agricole et le « faire bouger »**... vers le bio et le système AMAP. Il est répondu par : interventions dans lycées agricoles et CFPPA, accompagnements d'agriculteurs en démarche d'évolution (AVENIR) et de couples producteurs-consommateurs (élus, citoyens), organisation d'inter-AMAPs et AMAPs en projet avec les producteurs comme ce jour... **D'autres réunions de ce type sont envisagées comme bienvenues**, tout comme le fait d'entretenir des relations entre AMAP et de mettre les réflexions, questions et expériences et solutions en commun. Une idée est exprimée également que peut-être le fait de multiplier les groupes d'Amapiens en attente, en demande de producteurs pourraient finir par faire bouger ces derniers si communication il y a.

La question du passage en bio officiel a fini par dominer le débat... en particulier entre producteurs labellisés, en conversion et n'entrant pas dans une démarche de conversion officielle. Un producteur estime que le label bio éviterait de « prêter le flanc aux attaques de ceux qui n'attendent que cela, de trouver des failles dans le système des AMAP »... Sinon, comment ne pas prêter le flanc à cette critique ? En ayant garde de contractualiser sur la base d'accords clairs entre producteurs et consommateurs au sein d'une même AMAP.

Il est dit qu'il faut **rappeler régulièrement les fondamentaux aux amapiens**, à savoir par exemple qu'« on ne peut pas avoir tout tout le temps » (variétés de légumes). Au sein de l'AMAP des Weppes, il est proposé de refaire une réunion de débat sur les principes de l'AMAP pour les anciens mais surtout les nouveaux arrivants.

Nous n'avons fixé aucune échéance pour refaire une inter-AMAP d'échange d'expériences et de réflexions, mais il serait bien de lui donner à chaque fois un thème... Cette fois-ci, ce fut le passage en Bio, ça peut être tout autre chose posant question la prochaine fois.